

BULLETIN MUNICIPAL

DECEMBRE 2018 NUMERO 20

AU FIL DU CANAL...ROUBIA



Denoy_philateleie

www.delcampe.net



Lirva34

www.delcampe.net



SOMMAIRE

P2 Le mot du Maire

P4 Les réalisations
2008-2018

P6 Les réalisations
du semestre

P7 Confirmation de
la création de la
crèche à Roubia

P8 Retour sur la
fermeture de la
déchèterie

P9 Les inondations
du 15/10/2018

P 13 Les moments
forts

P19 Les brèves
juridiques

P21 Les brèves de
Fabienne

P33 Histoire du
canal (2)

P35 la recette de
Cécile

Le mot du Maire

Chers concitoyens,

A l'orée de 2019, il est grand temps, au nom du Conseil Municipal, que j'ai l'honneur de présider, de vous présenter nos actions.

Déjà mentionné dans le bulletin municipal de juin, cette année pluvieuse au printemps, et maintenant en automne, a contrarié nos réalisations. Cela ne nous a pas empêché de terminer les travaux aux Androunes, et ce qui fut le centre du village a connu une forte animation lors de la fête de la musique et du marché d'été.

Ces grandes pluies, qui nous ont fortement contrariés, nous ont permis de tester toutes les toitures des bâtiments communaux et aucun problème n'est à signaler. Les travaux réalisés sur le pluvial, calibrage des ruisseaux, nettoyage des canalisations enterrées (qui n'avaient pas été visitées depuis leur construction il y a 40 ans) et la pose d'une grille au chemin des Matelles, a permis la traversée de Roubia sans eau et sans boue. Le ruisseau de l'Aiguillon, débroussaillé par le syndicat de rivière Aude Centre, a permis une bonne évacuation des eaux.

Le chemin des Hortes a été également goudronné, dommage que certains riverains n'aient pas souhaité qu'il soit goudronné totalement.

Retard également pour la 4 G de Free et son antenne, le coût de raccordement au réseau électrique étant plus élevé que prévu...mais au plus tard en 2020 la fibre optique devrait arriver au village.

Les chemins communaux ne seront pas oubliés et signalons que celui du Touril est enfin terminé, avec la participation financière d'un propriétaire, il faut le signaler.

Enfin, pour faire taire les rumeurs, je précise une nouvelle fois que la crèche se fera à Roubia.

J'ai été aussi avisé par certains habitants que les orages avaient causés des dégâts sur les appareils électriques. Au début de notre mandat, ce fut aussi le cas dans le centre ancien de Roubia et le Conseil avait alors souhaité la pose d'un anti-foudre sur le clocher, le résultat fut excellent et donc je proposerai au Conseil avant mon

départ, de faire une étude au centre du nouveau village afin d'éviter ces inconvénients coûteux.

Puisque je parle de mon départ, je vous signale que je vais cesser mes fonctions de Maire dès les premiers jours de janvier, bien sûr je resterai au Conseil Municipal, cela était prévu avec un adjoint au tout début du mandat.

Avant de quitter mes fonctions, je demanderai à mes collègues de tenir l'engagement de ne pas augmenter les impôts durant notre mandature. Je pars tranquille car l'équipe est rôdée et avec leur jeunesse, leur volonté et leur intelligence, ils sont capables de faire face aux multiples défis de développement de notre village, oui, je crois vraiment en eux.

Je remercie d'ailleurs les élus municipaux pour la qualité du travail réalisé et pour le temps consacré à la gestion de la commune, merci également aux élus départementaux, sans oublier les employés communaux.

Bonnes fêtes à vous tous et rendez-vous pour la cérémonie des vœux à la population le vendredi 11 janvier 2019 à 18h30 au gymnase.

Le Maire

Gérard Boussieux

Ce qui se passe en cas de démission du Maire d'une commune

Aux termes de l'article L.2122-15 du Code Général des Collectivités territoriales, la démission du Maire doit être adressée au préfet et faire l'objet d'une acceptation de sa part.

La démission prend effet dès que l'acceptation du préfet est notifiée.

La suppléance du Maire peut, dès lors, être assurée par un adjoint, dans l'ordre des nominations, ou à défaut d'adjoint par un conseiller municipal.

L' élu désigné se substitue au Maire dans la plénitude de ses fonctions. Il est notamment habilité à convoquer le Conseil Municipal en vue de procéder à l'élection du nouveau maire.

Lorsque le Maire a cessé ses fonctions, le conseil municipal est convoqué pour procéder à son remplacement dans les 15 jours.

Les réalisations 2008/2018

VOIRIE E COMMUNALE (revêtements, écoulements pluviaux)	EQUIPEMENTS (achats, remplacements)	EAU /ASSAINISSEMENT
<ul style="list-style-type: none"> -Rue des Alizés -Rue des Aspres -Rue Ste Eulalie -Rue des Fossés -Rue du Maréchal Ferrant -Rue Joffre -Rue du 19 mars -Rue de la Croix de la Manse -Rue des Pyrénées -Rue des Matelles -Rue des Pavés -Rue des Vignerons -Chemin d'Olonzac -Rue des Hortes -Rue des Remparts -Impasse de la Rogère -Rue de la Forge -Rue des Androunes 	<ul style="list-style-type: none"> -Camion benne -Fourgonnette -Tondeuse autoportée -Aspirateur à feuilles -Tables chaises -Podium -Balayeuse lave sol au gymnase <li style="text-align: center;">FONCIER -Achat chemin des Garrigues pour le terrain des Jardins Familiaux -Achats de terrains pour la nouvelle station d'épuration -Achats de bâtiments rue des Remparts et Androunes menaçant ruine <li style="text-align: center;">AGENCE POSTALE -Prise en charge par la municipalité 	<ul style="list-style-type: none"> -Création d'une nouvelle station de pompage d'eau potable aux Rochers et raccordement à la colonne montante -Création d'une nouvelle station d'épuration écologique -Démantèlement de l'ancienne station d'épuration -Extension du réseau d'eau/assainissement : avenue des Lavandières, rue des Matelles, avenue des Vignerons, impasse des Pêcheurs -Suppression des anciens raccords en plomb -Alimentation en eau potable de l'écart le Tourril par forage
PLACES (revêtements/aménagements)	SECURITE	CHEMINS VICINAUX/RUISSEAUX (revêtements,entretien, nettoyage)
<ul style="list-style-type: none"> -Du cadran solaire -Des Androunes -Parking Mairie -Parking des Ecoles -Parking du monument aux morts 	<ul style="list-style-type: none"> -Paratonnerre clocher -Grilles écoulement pluvial rue des Matelles -Ralentisseurs avenue des Loisirs -Miroirs carrefours -Nettoyage réseau pluvial souterrain -Eclairage public : suppression des zones d'ombre - Sono mobile annonces municipales 	<ul style="list-style-type: none"> --Pont Aqueduc -Ruisseau champ des rats -Chemin des Laignes -Chemin d'Olonzac -Chemin du Tourril

BATIMENTS COMMUNAUX	ENTRETIEN/CONSTRUCTIONS
MAIRIE	-Remplacement toiture -Réfection salle des mariages, hall et secrétariat, réfection du mur entourant la mairie -Installation d'une climatisation -Installation de l'Agence postale communale -Mise aux normes accessibilité
ATELIERS COMMUNAUX	-Aménagements
SALLE DE L'ANCIEN THEATRE	-Remplacement charpente, isolation, salle d'eau, climatisation
GYMNASE	-Isolation thermique et phonique -Installation d'un chauffage -Création d'un bureau et d'un local de stockage
SALLE DES CHASSEURS	-Construction salle + atelier de découpe
CANTINE SCOLAIRE	-Création avec les communes partenaires d'Argens et Paraza
ECOLE	-Entretien régulier -Isolation -Fermeture du préau -Goudronnage d'une partie de la cour -Création d'un mur de protection
LOGEMENTS SOCIAUX	-Entretien -Réfection à chaque départ
LOGEMENTS DES ECOLES	-Entretien -Réfection et aménagements
LOGEMENT POSTE	-Réfection toiture (dont celui du salon coiffure) -Création d'un logement
EGLISE	-Réfection toiture -Mise aux normes circuit électrique
CIMETIERE	-Elagage des arbres -Aménagement de la salle de remerciement -Construction d'un columbarium -Création d'une ligne d'eau
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	-Création bibliothèque adulte et enfantine
AIRES DE JEUX	-Entretien et renouvellement de quelques jeux -Sécurisation par la destruction des nids de chenilles processionnaires -Création d'une aire mini-foot et basket
EMBELLISSEMENT DU VILLAGE	-Plantations aux entrées du village et cour de la Mairie

TOUS CES TRAVAUX ONT ETE REALISES SANS AUGMENTER LES IMPOTS ET POUR GRANDE PARTIE EN GESTION DIRECTE PAR LES EMPLOYES COMMUNAUX

Les réalisations de juin à décembre 2018

Les travaux du pluvial chemin des Matelles



Chemin du Touril

La confirmation de la création d'une crèche à Roubia

www.ccrbcm.fr

L'accueil des enfants, du Minervois aux Corbières

ENFANCE & JEUNESSE. Mettre ses forces en commun et répartir solidairement les charges, présente un intérêt certain surtout lorsqu'il s'agit d'organiser l'accueil des petits et ados sur l'ensemble du territoire. La Communauté de Communes, forte de sa compétence «Enfance et Jeunesse», s'est emparée de cette question avec responsabilité et a suivi la demande en s'adaptant aux besoins de la population; après Les Grappillons à Talairan, ouverte en 2015, une autre crèche intercommunale est d'ailleurs programmée à l'horizon 2020 sur la commune de Roubia. Outre le maillage territorial, cette mutualisation permet d'harmoniser l'offre de service par une tarification commune à l'ensemble des établissements, qu'ils soient communautaires ou associatifs (conventionnés), ainsi que la formation des personnels et les projets d'animation: rencontres biannuelles des centres de loisirs, séjour numérique pour les 14 - 17 ans...

Accueils 0-3 ans (crèche - halte garderie)

- Multi-accueils intercommunaux
- Relais d'assistantes maternelles
- Multi-accueils associatifs (conventionnés)

Accueils de loisirs sans hébergement 3-17 ans

- ALSH intercommunaux
- ALSH associatifs (conventionnés)

Accueils jeunesse sans hébergement 14-17 ans

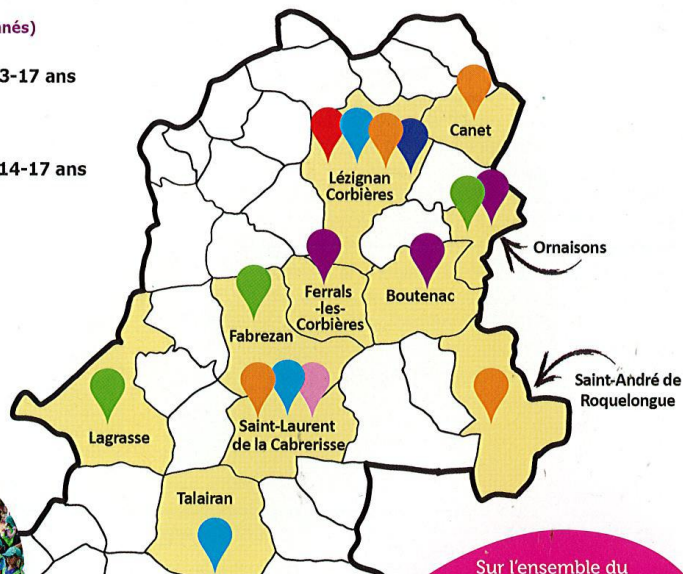
- AJSH intercommunal
- AJSH associatif (conventionné)

Vous emménagez sur le territoire ?
Découvrez toutes les structures
d'accueil sur www.ccrbcm.fr

L'accueil en
centre de loisirs, c'est
446 places
en ALSH (3 - 17 ans)
et **95 places**
en AJSH (14 - 17 ans).



Deux fois par an, enfants et animateurs des 8 ALSH se rencontrent, pour une grande journée d'animations l'été et autour d'un spectacle l'hiver.



Sur l'ensemble du territoire, sont à ce jour proposées aux familles **145 places** en crèche et **250 places** auprès d'une centaine d'assistantes maternelles agréées.



#9 COMMUN ACCORD ■ 17

Retour sur la fermeture de la déchèterie



Pour rappel, la « déchèterie » de Roubia n'avait pas d'existence légale et ne faisait pas l'objet d'une déclaration obligatoire. Ne pouvant garantir la conformité des apports sur ce site, le Maire, sa responsabilité étant engagée, avec un risque d'amende pouvant monter jusqu'à 75000€, a décidé de fermer ce site.

La réglementation française prévoit un certain nombre de précautions à prendre pour assurer une bonne gestion des déchets, en protégeant l'environnement et la santé humaine

Les installations de traitement de déchets relèvent de plusieurs rubriques de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et peuvent être classées sous différents régimes (autorisation, enregistrement, déclaration) et encadrées par des règles spécifiques. Ces règles dépendent du type et de la quantité de déchets stockés et traités dans l'installation, et du type de traitement. Elles sont déclinées dans des arrêtés dits de prescription applicables à chaque installation classée et ont pour but de maîtriser les risques et nuisances causées par les activités industrielles. Des contrôles sont régulièrement effectués par les inspecteurs de l'environnement, afin de vérifier leur respect par les exploitants.

La responsabilité du producteur ou du détenteur du déchet

Tout producteur ou détenteur d'un déchet est responsable de ce déchet : c'est-à-dire qu'il est tenu d'en assurer ou d'en faire assurer la gestion.

Cette responsabilité s'étend jusqu'à l'élimination ou la valorisation finale du déchet.

Elle signifie qu'en cas d'atteinte à l'environnement ou la santé humaine lors de l'une des étapes de la gestion du déchet, le producteur initial et les détenteurs successifs pourront être amenés à prendre les dispositions nécessaires pour orienter le déchet vers une filière adéquate et réparer les dommages causés par la gestion défectueuse.

C'est un principe clé de la réglementation relative aux déchets : il permet d'identifier, dans la très grande majorité des cas, une personne (ou une chaîne de personnes) responsable de prendre en charge les déchets.

Les inondations du 15 octobre 2018



Visite du Président de la République

Les inondations du 15/10/2018 ont été meurtrières et désastreuses pour le département de l'Aude :

-23 millions d'euros de dégâts pour les routes et ouvrages d'art

-27 millions pour l'eau et l'assainissement

-10 millions pour les rivières

-26 millions pour la voirie communale

Jean-Marie AVERSENQ, directeur du SMMAR (syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières) explique : « En 1999, il était tombé 650 mm d'eau en 48h, sur une superficie qui recouvrait environ la moitié Est de l'Aude. Là, il est tombé 300mm en 4 à 6h sur un territoire beaucoup plus petit. Il a plu sur des bassins versants très petits, ceux du Trapel, de l'Orbiel et du Lauquet, avec de très fortes pentes. Enfin, on avait eu 80 à 100mm déjà entre le 8 et le 10/10. Ce sont ces 4 facteurs (un phénomène intense, bloqué par des bassins versants très petits et des terrains humides présentant de fortes pentes) qui sont à l'origine de ce que nous avons vécu : un ruissellement d'énormes quantités d'eau à très grande vitesse.

Les solutions : il faut prévoir des aménagements pour dissiper l'énergie de la rivière quand elle est trop forte, prévoir des champs d'expansion des crues et des espaces de mobilité pour la rivière, qui permettent à l'eau de s'évacuer latéralement. Le nettoyage des lits des rivières fait également partie des travaux réguliers que fait le SMMAR. Il s'agit de faire un savant dosage entre les gros arbres laissés sur place pour stabiliser les berges et les plus jeunes pour le renouvellement. Cette fois, les rivières ont emporté des arbres multiséculaires pour tenir les berges. »



A Roubia, route coupée du 15/10 au 6/12

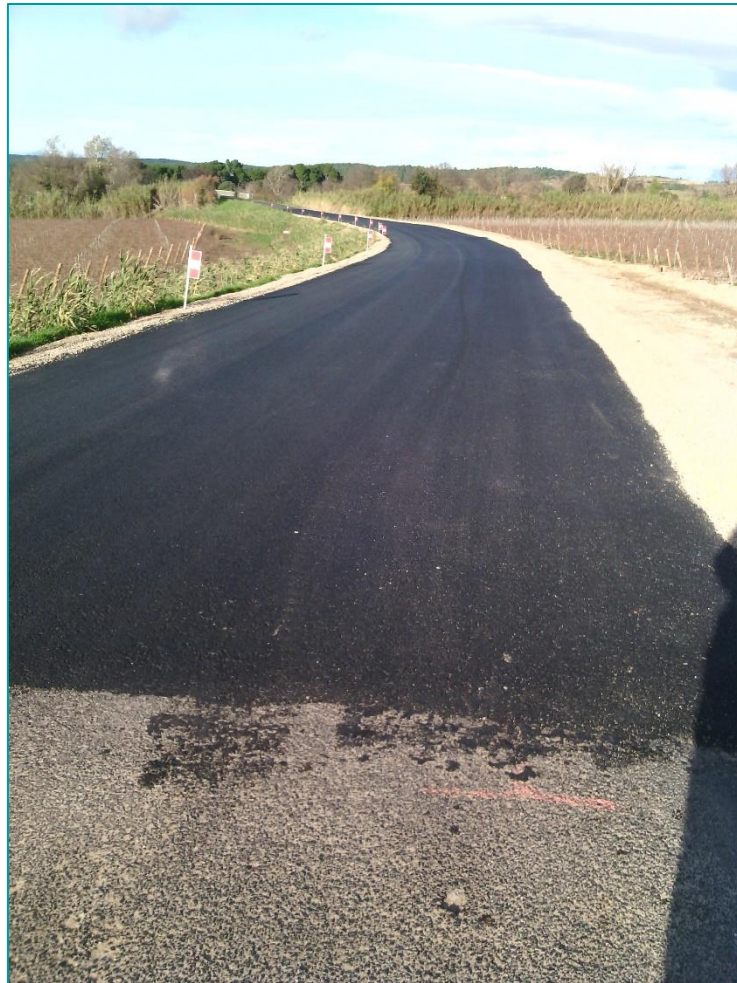


La clôture de la station de pompage dévastée...pour éviter des coûts excessifs, estimés à plus de 50000€ pour un changement complet, les employés communaux de Roubia et d'Argens ont remonté la clôture et elle ne sera remplacée que sur une faible superficie.

L'eau a été testée très rapidement, elle a toujours été potable.



Au fil du Canal...Roubia



Le chemin est dévasté autour de la station de pompage, il vient d'être réhabilité.



Au fil du Canal...Roubia

Une matinée de solidarité organisée conjointement par les viticulteurs/chasseurs et municipalité



Le Conseil Municipal dans sa séance du 17 décembre 2018 a décidé de faire un don de 2000€ en faveur des sinistrés audois.



L'étude sur la réfection du Pont de Roubia, initiée début 2018 par le Conseil Départemental, sera retardée du fait de ses tragiques évènements.

Les moments forts

Les festivités du 14 juillet : Sardinade, Cérémonie, Jeux pour les enfants



Au fil du Canal...Roubia



Le marché nocturne des producteurs







La rentrée scolaire



Une nouveauté : création de l'ALAE le mercredi après-midi et mise en place de la cantine le mercredi midi

Cérémonies du 11 novembre



Le repas des aînés



Au fil du Canal...Roubia



Une très bonne ambiance avec l'orchestre Lebrun

Les vœux de la municipalité aux employés communaux



Brèves juridiques

L'installation des compteurs Linky

La transition vers Linky répond à une directive européenne imposant la transition de tous les compteurs en Europe vers des compteurs communicants, qui doivent permettre de mieux contrôler l'utilisation de l'électricité et de faire des économies d'énergie. Après l'appel d'offres, Enedis a choisi de se tourner vers Linky. L'avantage de Linky est son aspect communicant, il transmet automatiquement les données sur la consommation d'électricité à Enedis. Le fournisseur d'électricité peut alors baser la facturation sur la consommation réelle, et non plus sur une estimation qui doit être régularisée après relevé du compteur par le technicien Enedis. Linky permet de réduire les interventions de techniciens, car la relève du compteur n'est plus nécessaire. Il peut être mis en service et désactivé à distance, il détecte lui-même et corrige certaines pannes. Il donne également accès à de nouvelles offres pour le client.

Vers une relève payante ?

Les clients qui refusent l'accès à leur compteur et donc le remplacement gardent leur compteur actuel. Celui-ci devra être relevé au moins une fois par an, comme le prévoient les contrats de fourniture. Cette relève n'était jusque-là pas facturée. Elle le sera à l'avenir, comme le précise désormais Enedis dans ses courriers. Le prix devrait être de l'ordre d'une trentaine d'euros.

Même si le compteur Linky est obligatoire, dans les faits, aucune sanction n'est prise à l'encontre de particuliers qui le refusent, ni amende, ni intervention des forces de l'ordre, dans l'immédiat...

La réforme de la taxe d'habitation

La loi de Finances 2018 a instauré un dégrèvement total ou partiel de la taxe d'habitation sur les résidences principales :

-30% en 2018 si le plafond fiscal est inférieur à un plafond de revenus :

Quotient familial	Plafond de revenus
1 part	27000€
1,5	35000€
2	43000€
2.5	49000€
3	55000€
3.5	61000€

-65% en 2019

-100% en 2020

C'est un dégrèvement automatique appliqué directement par l'administration fiscale.

Le permis à points

Depuis le 1^{er} juillet la vitesse est limitée à 80km/h sur les routes secondaires, donc les 12 points du permis peuvent être plus rapidement épuisés en cas d'excès de vitesse.

Nombre de points perdus	Principales infractions
1 point	Excès de vitesse <20km/h, Chevauchement ligne continue
2 points	Excès de vitesse de 20 à 29km/h Circulation sur la bande d'arrêt d'urgence
3 points	Excès de vitesse de 30 à 39km/h Arrêt, stationnement ou dépassement dangereux Franchissement d'une ligne continue Changement de direction sans clignotant Conduite d'un véhicule en circulation avec un téléphone à la main Défaut de port de ceinture de sécurité Défaut de port de casque pour la conduite d'un 2 roues
4 points	Excès de vitesse de 40 à 49km/h Non respect d'un stop ou d'un feu rouge Refus de priorité
6 points	Excès de vitesse \geq à 50 km/h Conduite sous stupéfiant ou en état d'ivresse avec un taux d'alcool \geq à 0.50 g/l dans le sang (ou 0.20 pour les jeunes conducteurs) Usage d'un détecteur de radars
8 points	Maximum du retrait de points en cas d'infractions simultanées

Si 1 seul point est perdu, il est restitué dans les 6 mois sans infraction.

Si 2 ou 3 points sont perdus, il faut attendre 2 ans (ou 3 si délit ou contravention de 4^e ou 5^e classe).

1 fois par an, au maximum, le conducteur peut effectuer un stage de sensibilisation à la sécurité routière de 2 jours à ses frais (250€ environ), ce qui permet de récupérer jusqu'à 4 points.

Si le conducteur n'a plus de points, son permis est invalidé. Un nouveau permis peut être obtenu après un délai de 6 mois...

La saisine des juridictions administratives en ligne sur telerecours.fr

Télérecours citoyens est une application Internet destinée aux particuliers et aux personnes morales de droit privé non chargées de la gestion d'un service public.

Elle permet d'échanger avec les tribunaux administratifs, les cours administratives d'appel et le Conseil d'État de manière dématérialisée et en toute sécurité. Elle permet également de suivre l'état d'avancement de son dossier.

Télérecours citoyens n'est pas obligatoire. Vous conservez la possibilité de déposer un recours :

- En vous déplaçant directement à l'accueil de la juridiction,
- Par voie postale, de préférence en recommandé avec accusé de réception.

Les brèves de Fabienne



Fin juin, tenue l'assemblée générale de la chasse à la maison des chasseurs devant un public plutôt restreint. Les comptes moral et financier ont été approuvés à l'unanimité.

L'heure des vacances a sonné pour les adhérents des Cigalous. Pour marquer la fin de la saison, une grande partie du club s'est retrouvée autour d'une bonne table à Lou Mercat.



Le Mercat a proposé durant l'été plusieurs soirées musicales. Le 7 juillet il a accueilli Indigo ainsi qu'Epsilon à plusieurs reprises et qui a aussi clôturé la saison le 18 août. L'été a aussi été rythmé par la coupe du monde de foot dont les matches ont pu être suivis sur grand écran, toujours au Mercat. Les supporters s'y sont retrouvés autour d'un verre pour encourager leurs favoris. Ambiance assurée !!!



Au fil du Canal...Roubia

Chaque été depuis 12 ans, la communauté de communes et Ciném'Aude s'associent pour offrir des séances de cinéma gratuites et en plein air aux habitants du territoire. Dans les villages, la saison culturelle joue ainsi les prolongations. Le principe est simple : la communauté de communes prend en charge la séance et la commune qui accueille offre un buffet dînatoire aux spectateurs. « C'est un moment de convivialité entre habitants et vacanciers », a expliqué Gérard Barthez président de l'intercommunalité chargé de la culture à l'Indépendant. « Les petites villes et les communes rurales ne sont pas oubliées par l'immersion culturelle... Ces séances en plein air marquent l'esprit des spectateurs et la qualité de projection est similaire à celle des plus grands centres ou multiplexes », a ajouté René Martinolle, président de Ciném'Aude. Cette année encore, la programmation a été diversifiée entre films familiaux, comédies, art et essai... Pour Roubia, à l'affiche du 4 août, « Sous le même toit » un film de 2016 de Dominique Farrugia.

Synopsis : Delphine (Louise Bourgoïn) et Yvan (Gilles Lellouche) divorcent. Alors que sa situation financière ne lui permet pas de retrouver un domicile, Yvan se rappelle qu'il détient 20% de la maison de son ex-femme. Il revient alors vivre chez Delphine, dans ses 80%. Les deux ex vont découvrir les joies de la colocation forcée...

La séance a commencé à la nuit tombée (environ 22h). La MJC a organisé cet événement.



Début août, conséquence ou non de l'orage de la nuit, des touristes, stationnés sur le canal, ont eu une belle frayeur ! Une grosse branche leur est tombée sur le bateau. Plus de peur que de mal ! Les services de VNF sont intervenus pour libérer l'embarcation.



Suite à cet orage, certaines bestioles hors du commun ont fait leur apparition...



Le 14 août, 4ème édition du marché des producteurs sur la place du cadran solaire de 18 à 22h avec la participation des Jardins Familiaux.

« Marchés des Producteurs de Pays » est une marque des Chambres d'agriculture. Ces marchés réunissent uniquement et exclusivement des producteurs locaux, tous engagés au respect d'une charte de bonnes pratiques, garantissant ainsi au consommateur :

- la qualité fermière des productions, des produits locaux, de saison et des spécialités de pays
- la qualité des pratiques de production et transformation,
- un contact direct avec le producteur,
- une transparence sur les pratiques agricoles.

Nous avons pu déguster des jus de pommes, vins, fromages de chèvres, cochon à la broche, huitres...

Au fil du Canal...Roubia

Roubia était représenté par les Jardins de la Clairette qui proposaient entre autres, leurs confitures accompagnées de crêpes au petit épeautre ainsi que par le moulin de la Restanque qui lui proposait ses huiles d'olives et tapenades.

Beaucoup de touristes sont venus déambuler entre les différents exposants et goûter tous ces bons produits. Des promenades à poneys étaient proposées aux enfants mais la journée avait commencé par la visite guidée des Jardins de la Clairette ainsi que du moulin de la Restanque.



La famille Reynes au complet qui présente ses produits à base d'olives



Le stand de l'association des Jardins

Par
une
belle
journ
ée de
fin
août,
la
grilla
de
des



jardins familiaux a été un réel succès. Un buffet d'entrées diverses et variées ainsi qu'un second de desserts et entre les deux la grillade préparée par les bénévoles. Une bonne centaine de participants a participé à ce moment de convivialité



En ce début septembre, les élèves du RIP-RAP ont retrouvé le chemin de l'école. Quelques larmes ont été versées à cette occasion lors de la séparation d'avec les parents mais elles ont été rapidement séchées par les maîtresses et le personnel à disposition.



Qui dit rentrée, dit... reprise des activités diverses et variées !!

Volley avec les portes ouvertes ainsi qu'au vivalsport décathlon de Narbonne

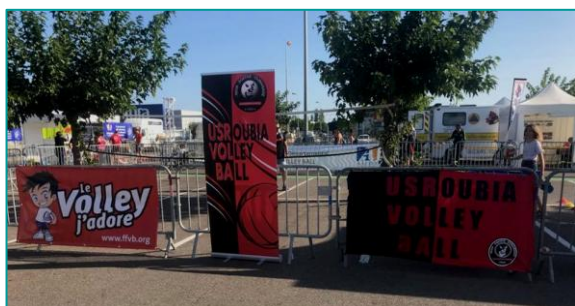
Portes Ouvertes
ROUBIA VOLLEY

Enfile tes genouillères et viens découvrir le Volley-Ball On t'attend

Tu as entre 6 et 16 ans et tu aimes le sport... Nous t'attendons aux journées d'initiations gratuites Organisées et encadrées par l'US ROUBIA et le COMITE DE L'AUDE

Retrouvez-nous de 14h à 17h
Lundi 27 août 2018 - à LEZIGNAN à la Halle aux Sports Louis Tourmier
Mercredi 29 août 2018 - à RIEUX au Gymnase du Collège
Vendredi 31 août 2018 - à ROUBIA au Gymnase Municipal

Renseignements :
Pierrick : 06 76 16 25 28
roubia.volley@gmail.com
<http://roubiavolley.e-monsite.com/>



La MJC

Section GYM

- Le Lundi de 19h à 20h **GYM TONIQUE**
- Le Jeudi de 18h30 à 19h30 **GYM DOUCE** au gymnase de Roubia
Contact : Evelyne Soria au 04.68.43.21.59

- Section QI GYM

- Le Mardi de 18h30 à 19h15, Salle de l'ancien théâtre
Contact : Marie-Christine Portante au 09.77.47.93.34

- Section BADMINTON

- Le Lundi de 18h30 à 20h, au gymnase de Roubia à partir du mois d'Octobre
Contact : Marina Lopez au 06.37.25.81.33

LES 2 PREMIERES SEANCES SONT OFFERTES
Pour des idées, des envies, des attentes, contactez-nous

MJC de Roubia - 3 chemin des Matelles - 11200 ROUBIA
tel : 06 08 57 72 78 / @ : mjcrroubia@sfr.fr
<http://mjc-roubia.wixsite.com>

Au fil du Canal...Roubia



Les Cigalous avec leurs activités habituelles du jeudi après-midi ainsi que d'autres ponctuelles, au cours de la saison

L'atelier cuisine... Pour cette première, le plat du jour était une macaronade (plat dit sétois mais qui en réalité n'en a que le nom... Il a été importé à Sète par les pêcheurs immigrants italiens venus au XVIIIème siècle)



Vers la mi-septembre, le moulin de la Restanque a lancé la récolte des lucques de table AOP. Très jolies fruits qu'il nous tarde de retrouver dans nos assiettes !! Et la première huile de la saison un mois plus tard...



Au fil du Canal...Roubia



Les petits écoliers se rendent tous les 15 jours mais le transport des livres empruntés est toujours délicat depuis la suppression progressive des sacs plastiques des commerces. C'est pour cela qu'une super mamie a eu l'idée de leur fabriquer des sacs en tissus. Merci à elle !

Début octobre, Alain Giniès, vice-président du conseil départemental, accompagné par Philippe Vergne, président de la chambre d'agriculture de l'Aude et de Jules Escaré, conseiller départemental du Lézignanais en visite dans les caves particulières audoises ! Ils ont fait une pause au château Pique Perlou « dont le travail de qualité allie replantation de cépages ancestraux et modernité par de nouvelles méthodes de vinification respectant l'environnement ».



Le 15 octobre, notre département a été frappé par de terribles inondations...





Suite à ces inondations, des élans de générosités se sont propagés à travers tout le territoire et notamment chez nous avec une collecte organisée sur 3 dates par la MJC. Vêtements, produits d'hygiène, vaisselle, ... ont été collectés et vont être dirigés vers les personnes dans le besoin. Merci à tous, organisateurs et donateurs. Vous pouvez toujours aider les sinistrés en adressant un chèque à l'Association Aude Solidarité.

La fête d'Halloween a été organisée par la MJC. Malgré le temps qui n'était pas au beau fixe, les sorcières, monstres, vampires et compagnies sont partis à l'assaut des rues du village pour récolter un maximum de sucrerie. Une fois leur butin réuni le partage a pu avoir lieu. Avant cela, le concours du meilleur déguisement avait été organisé au gymnase.



Au fil du Canal...Roubia

Les Cigalous ont partagé un verre de vin nouveau et quelques châtaignes au cours d'une soirée festive.

La MJC a organisé, le 9 décembre, une bourse aux jouets. Une vingtaine d'exposants était venue proposer divers jeux et jouets. Certains ont trouvé preneurs, d'autres non...



Le dimanche 16 après-midi, un spectacle de cabaret (proposé par C-Show) a été donné au gymnase. Un chanteur, deux danseuses et un transformiste se sont partagés la scène pour un résultat sensationnel !! Plumes et paillettes ont enchantés les spectateurs.





Dimanche 23 décembre, suite à l'invitation de la MJC, le Père Noël est venu en visite sur la place du Cadran Solaire où il a rencontré les enfants et posé avec eux pour quelques photos souvenirs. Il a aussi distribué des chocolats pour faire patienter tous ces petits jusqu'au 25 !!

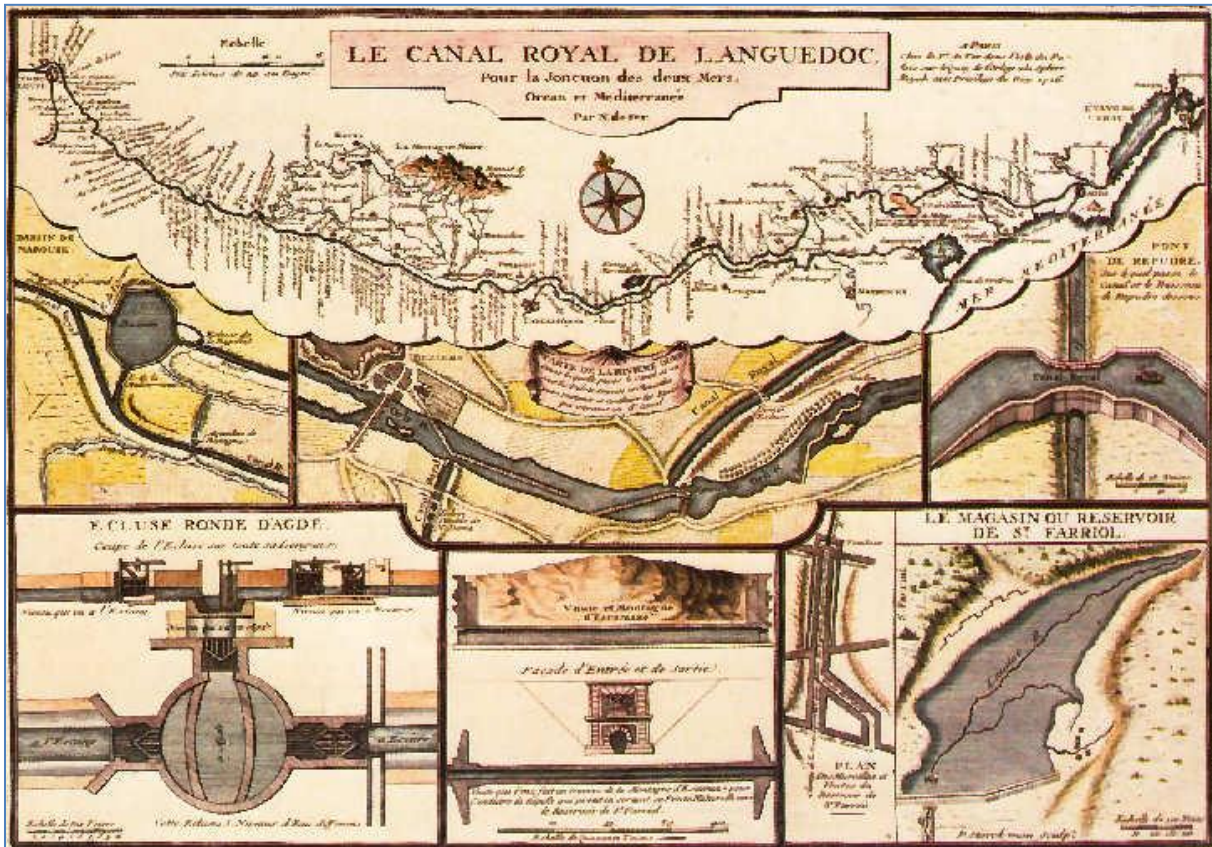


Il y avait aussi un stand de maquillage, un manège, une tombola, du vin chaud pour les grands, du popcorn pour les plus petits... Une belle après-midi d'avant Noël partager par tous...

L'histoire du Canal du Midi (2)

Suite à sa lettre à Colbert, Riquet doit résoudre le problème d'alimentation en eau du canal.

0



Les prédécesseurs de Riquet cherchaient à amener de l'eau jusqu'au point le plus haut, « le point de partage » pour la faire redescendre de part et d'autre vers l'Océan et la Méditerranée. Or faire monter de l'eau et de manière continue est un véritable casse-tête.

Une partie du chemin existait déjà naturellement avec la Garonne, qui était navigable de Toulouse à l'Océan. Mais les altitudes de départ et d'arrivée étaient sensiblement les mêmes, c'est-à-dire le niveau de la mer et il fallait franchir des niveaux situés à plus de 190m d'altitude. Le problème a donc été de trouver une quantité d'eau suffisante pour alimenter le canal avec un débit d'eau constant mais aussi de trouver le point auquel il fallait amener cette eau pour qu'elle s'écoule uniformément vers l'Ouest en direction de Toulouse et vers l'Est en direction de Béziers.

Riquet recherche la solution à ce problème longtemps dans la Montagne Noire. Il pense utiliser les eaux de la Fontaine la Grave sur le plateau de Naurouze située sur la ligne de partage des eaux. La Montagne noire est située en amont du point de partage et regorge d'eau. Il se fait aider de Pierre Campmas, fontainier, qui deviendra un fidèle collaborateur. Tous 2 sélectionnent les cours d'eau les plus réguliers, ceux qui restent en eau en toutes saisons : le Sor, le Laudot, le Rieutor, le Lampillon, le Lamy, la Bernassonne, l'Alzeau...Il faut dévier ses ruisseaux et les diriger vers le pont de partage. Dans un premier temps, le point retenu est celui de Graissens près de Saint-Félix-du-Lauragais. On prévoit de creuser des réservoirs appelés « magasins d'eau », dans lesquels on puisera en cas de sécheresse.



C'est cette solution que Riquet proposera aux représentants de l'Etat en 1664. Cette réserve d'eau alimentera les 2 versants du Canal. Elle sera créée à Saint-Ferréol. Ce bassin sera le plus grand lac artificiel jamais conçu, d'une capacité de 6 300 000 m³ d'eau, il assure surtout l'alimentation du canal l'été. A ce réservoir s'ajouteront les eaux de la rigole de la Plaine (la Sor) et la rigole de la Montagne (la prise d'eau d'Alzau). L'eau provenant du bassin de Saint-Ferréol parcourt 34 km par l'intermédiaire d'une rigole pour se jeter dans le Bassin octogonal de Naurouze. La sortie à l'Ouest par l'écluse de l'océan constituait le départ vers Toulouse ; la sortie Est par l'écluse de la Méditerranée vers Béziers.



Le Bief de partage

Les recettes de Cécile

CRUMBLE DE LEGUMES AUX PISTACHES ET NOISETTES

Ingrédients pour 4 pers : 450 g de pommes de terre, 700 g de carottes, 200 g courge, 125 g de noisettes, 125 g de pistaches, 100 g de beurre, 40 g mozzarella, gingembre, coriandre.

Préparation :

Eplucher les légumes, les couper en dés, les faire cuire à la vapeur 10 min. Assaisonner sel, poivre, coriandre et gingembre.

Les disposer dans un plat beurré. Ajouter la mozzarella coupée en cube.

Broyer les pistaches et les noisettes et mélanger avec le beurre pour obtenir une pâte granulée. Répartir cette préparation sur les légumes. Passer au grill à 5 à 7 min et servir chaud.



oooooooooooooooooooooooooooo

Verrines de Noël aux marrons

Ingrédients : 250 g mascarpone, 2 c à s de miel, 6 marrons glacés, 6 boudoirs, 6 c à s de marrons, 1 c de rhum, 1 œuf.

Faire fondre le miel, le mélanger avec le mascarpone et le jaune d'œuf. Ajouter le blanc monté en neige. Délayer le rhum dans un peu d'eau. Concasser les boudoirs et les répartir au fond de chaque verrine. Versez un peu de rhum délayé. Ajoutez la crème de marrons et alternez avec le mascarpone en plusieurs couches successives.

Terminez en saupoudrant avec des brisures de marrons glacés.



**MAIRIE**

16 AVENUE DE L'HOTEL DE VILLE 11200 ROUBIA 04/68/43/22/77 Fax 04.68.43.34.54

Courriel : mairie.roubia@wanadoo.fr

Site internet : www.roubia.fr

Ouverture tous les jours de 13h30 à 16h (sauf le jeudi)

AGENCE POSTALE (dans les locaux de la Mairie) 04/68/91/18/58

Ouverture tous les jours de 13h30 à 16h30

DECHETTERIE : Raïssac route de Canet (du lundi au samedi de 13h30 à 17h30)

BIBLIOTHEQUE (derrière la mairie) 04/68/91/80/13

Ouverture le vendredi de 13h30 à 15h30

ECOLE : 04/68/43/26/06

RESTAURANT SCOLAIRE : 04/68/75/16/35

INSCRIPTIONS SERVICES PERISCOLAIRES : sivos.roubia@gmail.com

04/68/91/17/45

ETAT CIVIL**Décès :**

-19 août Marie-Louise ESPART,
née BROUSSE

-21 août François GARCIA

-24 août Jean-Marie SIMON

-27 août : Jean ROUSSEY

-05 septembre : Raymond
BAYONA

-25 novembre : Lucienne SORIA,
née ROGER

**SI VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR
LES INFORMATIONS
MUNICIPALES PAR INTERNET
MERCİ DE NOUS
COMMUNIQUER VOTRE
ADRESSE INTERNET**

roubia.fr contact

ESPACE DE LIBRE EXPRESSION

Je m'appelle Sandra Palau, ma famille et moi-même sommes installés à Roubia depuis 2006. Après avoir repris mes études il y a 3 ans, j'ai décidé de m'installer en tant qu'Energéticienne. Je vous propose donc des soins établis sur la Médecine Traditionnelle Chinoise. Ces soins ont pour objectifs de rééquilibrer (ou maintenir équilibré) votre corps tant au niveau musculaire que sanguin, d'enlever vos blocages, et tensions qui vous déclenchent des douleurs, de la fatigue, des insomnies etc... Pour cela j'utilise, le massage Tuina, le Chi Nei Tsang, la relaxation Coréenne, les ventouses, la moxibustion, le soin énergétique de visage, la diététique, et l'acupression ainsi que la réflexologie (faciale, palmaire et plantaire) Je me déplace à votre domicile dans le secteur Lézignan Corbières, Narbonne et Olonzac, mais je peux aussi vous recevoir en cabinet sur Narbonne. Vous pouvez me contacter au 06.59.85.62.88 ou par mail à l'adresse suivante : sandrapalauenergetique@gmail.com, page Facebook

